

COLORFARM® - le revêtement pour les bâtiments agricoles

Avec son excellente résistance à la corrosion et aux produits chimiques, Colorfarm® convient idéalement pour les environnements intérieurs agressifs et très humides à charge d'ammoniac, comme par ex. les étables ou encore les bâtiments dans lesquels de la biomasse est traitée.

PROPRIÉTÉS

COLORFARM® est un acier prélaqué avec une très grande résistance à la corrosion et un revêtement de 35 µm d'épaisseur. La face arrière est dotée d'une couche de protection. COLORFARM® convient donc idéalement pour application à l'intérieur de bâtiments agricoles fortement sollicités par l'ammoniac.

COLLECTION DE COULEURS

Couleur	RAL 9002*
Disponible	35 µm
	Acier



* similaire RAL

AVANTAGES

- Revêtement 35 µm ; développé pour garantir une résistance optimale aux produits chimiques
- Acier galvanisé à chaud, produit selon EN 10346:2009
- Garantie de 15 ans sur la capacité fonctionnelle côté intérieur
- Satisfait à la classe de résistance la plus élevée CPI5 selon EN 10169:2010 pour les applications intérieures

APERÇU DES PROPRIÉTÉS

Substance	Résistance	Substance	Résistance
Engrais, 10 % phosphate	3	Granulés d'hydroxyde de sodium	1
Engrais, phosphate d'ammonium	3	Ammoniac (75 %)	2
Engrais NPK 25:5:5	3	Hypochlorite de sodium	2
Engrais NPK 5:24:15	3	Nitrate d'ammonium	1
Liquide antiseptique	3	Phosphate d'ammonium	3
Produit de préservation du bois	3	Carbonate de sodium	3
Herbicides	3	Chlorate de sodium	3
Acide chlorhydrique (10 %)	1	Nitrate de sodium	3
Acide sulfurique (10 %)	1	Formaline (40 %)	3
Acide phosphorique (10 %)	1	Urée	3
Acide acétylique (10 %)	1	Eau	3
Acide butyrique (10 %)	1	Dioxyde de carbone	3
Acide lactique (10 %)	2	3 = excellent; 2 = bonne; 1 = moyenne	

Remarques :

1. Exposition aux vapeurs, liquides ou pâtes, selon la substance, 500 heures
2. De manière générale, COLORCOAT HPS200 Ultra® constitue le choix optimal pour la résistance aux acides et bases inorganiques

Disponible	Acier
Couleur	similaire RAL 9002
Épaisseur de couche nominale	~ 35 µm
Brillant (60°)	30-40 %
Flexibilité	4 T
Catégorie de corrosivité [1 – 5]	RC5
Classe de résistance aux UV [1 – 4]	RUV3
Température permanente max.	100°
Résistance aux rayures	>3000
Durée max. de garantie murs (années)	15 ans (utilisation en intérieur)
Durée max. de garantie toiture (années)	15 ans (utilisation en intérieur)

1=moyenne; 2=suffisant; 3=bonne; 4=très bonne;

QUANTITÉS MINIMUM POUR ACHATS SPÉCIAUX

1250 mm: 10 t (Acier)

ÉVITER LES DIFFÉRENCES DE COULEUR

Nous soulignons qu'en cas d'utilisation de différents lots de matériau quelle que soit la teinte choisie, des différences de teinte sont inévitables au sein de certaines tolérances. En cas de doute, nous recommandons toujours de faire réaliser les commandes de matériau à partir d'un seul et même lot. Montana Systèmes de Construction SA n'assume aucune responsabilité pour les différences de teinte entre les produits de Montana ainsi qu'entre les produits de Montana et ceux d'autres fabricants. Ceci vaut pour toutes les couleurs et tous les produits prélaqués. Lorsque différents produits ou revêtements doivent être combinés entre eux et présenter la même teinte, il convient de procéder à une sélection de l'échantillon de couleur.

Les couleurs métallisées et transparentes exigent une attention particulière. Pour l'application de ces types de revêtements, Montana Systèmes de Construction SA recommande de spécifier sur la commande les superficies des façades afin que celles-ci puissent être fabriquées à partir d'un seul et même lot. Les exécutions métallisées sont marquées d'une flèche sur la face arrière ou sur la feuille de protection afin d'indiquer clairement l'orientation de la structure pour un montage parfait